

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNÉE-Q-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....24 octobre 2013  
Heure..... 14 h 15  
Lieu .....CAFÉTÉRIA (G-1510)

PRÉSENCES - 120 personnes ont signé la feuille des présences  
OUVERTURE - L'assemblée est ouverte à 14 h 40.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE**

Philippe Boudreau propose **Robert St-Amour**. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 7**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2013
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Assurances
6. Négociations dans le secteur public
  - 6.1 Retour sur le Regroupement cégep des 17-18 octobre
  - 6.2 Dîner-causerie le 7 novembre
  - 6.3 Fonds de grève
  - 6.4 Recommandations
7. Relativité salariale
8. Informations
  - 8.1 Comités de programme
  - 8.2 Nomination du prochain directeur général
9. Affaires diverses

Proposée par Éric Athlan  
Appuyée par Jean Karam  
**Adoptée à l'unanimité**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 SEPTEMBRE 2013**

**Recommandation 8**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Philippe Boudreau  
Appuyée par Jean Karam  
**Adoptée à l'unanimité**

**4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

**Recommandation 9**

Que l'assemblée générale du SPECA accepte la nouvelle enseignante ayant adhéré au SPECA depuis le 26 septembre 2013 et dont le nom suit : **Lauriane Cléroux (TAJ)**.

Proposée par Karine Blais  
Appuyée par Gaston Sauvé  
**Adoptée à l'unanimité**

## 5. ASSURANCES

Ugo Nugent explique le besoin de se prononcer sur le renouvellement annuel de notre police d'assurance. Nous disposons de 5 couvertures d'assurance possibles. Nous faisons partie d'un groupe de 55 syndicats adhérents. Notre police est à 100 % participante; donc, s'il y a déficit, nous devons l'assumer. S'il y a un surplus, il est transféré à l'année suivante.

<b>TAUX D'AUGMENTATION DES PRIMES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014</b>	
<b>PROTECTION</b>	<b>TAUX</b>
Assurance maladie (moins de 65 ans ainsi que 65 ans et + inscrits à la RAMQ)	+ 8,75 %
Assurance maladie (65 ans et + non inscrits à la RAMQ) (surprime)	+ 20 %
Assurance dentaire	+ 25 %
Assurance vie de base	+ 6,1 %
Assurance vie des personnes à charge, assurance vie additionnelle et assurance maladies graves	0 %
Assurance invalidité courte durée	0 %
Assurance invalidité longue durée	0 %

### **Recommandation 10**

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter les conditions de renouvellement pour l'année 2014 de la police d'assurance 1008-1010 liant la FNEEQ et la Capitale telles que proposées.

Proposée par André Martineau  
Appuyée par Catherine Allen  
**Adoptée à l'unanimité**

## 6. NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

### **6.1 Retour sur le Regroupement cégep des 17-18 octobre 2013**

Josée Déziel présente les discussions qui ont eu lieu au Regroupement cégep de la FNEEQ à propos du cadre général de négociation présenté par le CCSPP. Deux recommandations adoptées vont dans le sens de ce qui avait été adopté à l'assemblée générale locale du 26 septembre 2013.

### **Recommandation 11**

Que le SPECA appuie le *Cadre général de mobilisation pour les prochaines négociations des conventions collectives des secteurs public et parapublic* proposé par le CCSPP.

Proposée par Édith Gruslin  
Appuyée par Philippe Labarre  
**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 Dîner-causerie le 7 novembre**

La vidéo *Politique salariale dans le secteur public : quelques pistes de réflexion* produite par la CSN est présentée à l'assemblée.

Philippe de Grosbois invite les enseignants à contribuer au prochain numéro du SPECA-Hebdo pour faire part de ce que devraient être nos priorités en vue des prochaines négociations du secteur public. Il présente également un dîner-causerie qui aura lieu le 7 novembre prochain, en présence de représentants de la FNEEQ, sur le processus de négociations.

### **6.3 Fonds de grève**

Philippe de Grosbois présente les raisons pour lesquelles un fonds de grève est important pour la constitution d'un rapport de force. Ugo Nugent présente l'analyse de l'exécutif sur l'aspect financier de cette question. La réduction des dépenses nous apparaît peu envisageable en comparaison d'une augmentation du taux de cotisation (de 1,6 % à 1,8 % du salaire).

### **Recommandation 12**

Considérant que la constitution d'un fonds de grève local fait partie intégrante du développement d'un rapport de force dans un contexte de négociations;

Considérant que le fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN prévoit un montant fixe de 240 \$ par semaine versé après 2 semaines de grève;

Considérant que, dans son état actuel, notre fonds de grève nous permet d'allouer un montant de 264,71 \$ par ETC, soit 26,47 \$ par journée de grève où nous ne sommes pas admissibles au FDP de la CSN;

*Il est proposé*

Que soit prélevée une cotisation salariale supplémentaire de 0,2 % qui servira à accumuler le fonds de grève du SPECA, jusqu'à ce qu'un montant équivalent à 500 \$ par ETC ait été accumulé.

Que, dans le but de vérifier l'atteinte de l'objectif fixé, la trésorerie du SPECA effectue une analyse trimestrielle de l'évolution du fonds de grève à partir de janvier 2015.

Proposée par André Vincent  
Appuyée par Denise Poirier

Un amendement est proposé :

Reformuler le premier item de la manière suivante :

Qu'un fonds de grève soit constitué en utilisant le surplus budgétaire accumulé et une cotisation salariale supplémentaire de 0,2 %, jusqu'à ce qu'un montant équivalent à 500 \$ par ETC ait été accumulé.

Proposé par Alain Long  
Appuyé par Éric Athlan

Jean Trudelle propose de déposer l'amendement.  
Hélène Robert appuie.  
Le dépôt est adopté à la majorité.

Le vote est demandé sur la proposition.

**La proposition initiale est adoptée à la majorité.**

## 7. RELATIVITÉ SALARIALE

Alain Long rappelle les enjeux entourant la question de la relativité salariale, tels qu'expliqués lors de l'assemblée générale du 26 septembre 2013. Il y a un an et demi, le Conseil du trésor s'est adonné à un exercice de relativité salariale pour les groupes mixtes (ni à prédominance masculine ni à prédominance féminine). En début de session, nous avons appris que les enseignants au collégial étaient placés dans le rangement 21. Une campagne est en branle depuis un peu plus d'un mois.

Depuis la dernière assemblée, le Conseil d'administration du Collège a notamment adopté une proposition d'appui à nos revendications. Par ailleurs, la FNEEQ a rencontré le Conseil du trésor. Ce dernier a demandé de ne pas envisager davantage que le rangement 23. Le Regroupement cégep a décidé de rejeter cette proposition et d'accentuer la perturbation.

### **Recommandation 13**

Que le SPECA réitère son opposition à l'évaluation de notre catégorie d'emploi faite par le Conseil du trésor et qu'il encourage ses membres à participer encore plus activement à l'opération *Dérangement 21*;

Que le SPECA enclenche, au moment jugé opportun, des actions de perturbation parmi les suivantes : affichage et tractage lors de réunions, pressions auprès de la députée du comté, démarches auprès de la FNEEQ en vue d'une manifestation au Conseil du trésor à Québec.

Quelques membres soulignent l'importance d'amener le ministère de l'Enseignement supérieur, de même que la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) et le Fonds de recherche Société et culture (FQRSC) à se commettre sur la question.

## **8. INFORMATIONS**

### ***8.1 Comités de programme***

Jean-François Millette nous explique que, suite à la réorganisation de la Direction des études, il a été mentionné de renforcer l'approche programme. À la fin septembre, des RCD et des membres de la Table de concertation de la formation générale ont communiqué à l'exécutif l'impression que des décisions avaient été prises à propos de nouvelles pratiques concernant les comités de programme. Mardi dernier, une assemblée de coordonnateurs a permis de clarifier la question. La rencontre fut plutôt insatisfaisante : il y eut peu de temps pour échanger sur ces sujets. Des membres de l'exécutif ont rencontré le Directeur des études le matin du 24 octobre, il semble que notre demande d'être impliqués dans la réflexion sur les nouvelles orientations de l'approche programme a été reçue.

### ***8.2 Nomination du prochain directeur général***

Jean-François Millette nous informe que le Conseil d'administration demande l'avis des différentes instances du Collège en vue d'embaucher le prochain directeur général. La Commission des études et l'exécutif du SPECA ont communiqué leurs critères, qui étaient semblables bien que formulés différemment. Finalement, les critères d'embauche retenus sont les suivants :

- formation universitaire, de second cycle de préférence;
- au moins dix (10) années d'expérience pertinente, préférablement dans le domaine de l'éducation collégiale publique, dont au moins cinq (5) à un niveau d'encadrement supérieur;
- une expérience en situation de relation pédagogique constitue un atout.

André Vincent annonce qu'il amènera une proposition à la prochaine assemblée à l'effet que les représentants du SPECA aux diverses instances s'abstiennent de se prononcer sur les nominations à la direction, sauf dans les cas où la nomination pourrait porter atteinte à l'institution.

## **9. AFFAIRES DIVERSES**

Jean-François Millette annonce le lancement en cours d'un ouvrage de Martin Thibault, enseignant en anglais, à la bibliothèque du Collège.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 16 h 40.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire